

Paris, le 26 octobre 2023

085

Décision portant délégation de signature de la directrice générale de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger pour la réalisation d'une opération particulière

La directrice générale de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.452-3, D.452-8 et D.452-11 ;

Vu le décret du 26 juillet 2023, portant nomination de Madame Claudia SCHERER-EFFOSSE en qualité de directrice générale de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ;

Vu l'arrêté du 31 juillet 2023 fixant la liste des établissements d'enseignement français et des instituts régionaux de formation relevant de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ;

Vu le contrat de recrutement de Madame Anne-Sophie Goux en qualité de chef d'établissement du Lycée Louis Massignon à compter du 1^{er} septembre 2022 ;

Décide :

Article 1er : Madame Anne-Sophie Goux est autorisée à signer le marché de renouvellement de licences, maintenance et sécurité réseau de l'établissement Louis Massignon avec le prestataire Connect IT pour une durée d'exécution allant du 31 octobre 2023 au 30 octobre 2026 pour une durée de 3 ans, pour un montant maximum H.T. de 680 500 AED en monnaie locale avec contre-valeur qui s'élève à 176 113.40 € (taux de chancellerie 0.2588).

Article 2 : La présente décision fera l'objet d'un affichage dans les locaux de l'établissement et d'une publication sur son site internet.


Claudia SCHERER-EFFOSSE